

Image not found or type unknown



Pour une recondite a la frontiere

Par **mimimo**, le **07/11/2015 à 11:57**

bonjour j ai fais venir un beninois avec un visa de 15j puis il et pas reparti et il tombe malade on a demande ame puis on a états a la préfecture il a eu plusieurs fois des récépissé et on a demande un titre de séjour qui a états refusé et lui a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30j et a abrogé le récépissé de demande de titre de séjour dont il et en possession et il et parti chez un amis pour le voir et il et rester la police et venu pour lui remettre le jugement jai dis qu il etais parti depuis 2mois et que ca requete a etais rejetée et quil dispose 1mois pour contester mais l avocat a dit ne ne pas conseiller cette voix mais la lettre ne lui a pas etais remi em mains propre mais moi j ai eu la lettre simple par l avocat je voudrais savoir ce que on peut faire je suis prete a tous pour ce garçon qui a connue la misiere dans son pays et sa mamam et tres pauvre et quil puisse rester en France pour aider sa mamam